Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202071-20260423-2026D46-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département
Des Côtes d'Armor

COMMUNE DE PLOUARET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 23 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice :	19	Date de convocation :	16 avril 2026
Présents à la séance :	18	Date d'affichage :	17 avril 2026
Nombre de procurations :	01		
Nombre de votants :	17		

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 23 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Nadine SALLOU-LE GUEN, Maire.

Présents : MM SALLOU-LE GUEN Nadine, LE GUEUZIEC Jean-Yves, PERRON Sandra, BLANZIN Jérémy, LE CORRE Nathalie, GUEGAN Stéphane, KERVARREC Isabelle, CADIOU Gaby, LE GUERN Frédéric, LE GALLOU Gwenola, LELIEU Florence, LOUTRAGE Audrey, PRIGENT Sylvain (18h25), CHENAIS Titouan, PRIGENT Philippe, PRAT Jean-Yvon (18h13), LE BRAS JACOB Laëtitia, PASQUIOU Mélanie

Absents : LELONG Benjamin

Procurations : LELONG Benjamin à CADIOU Gaby

Secrétaire de séance : BLANZIN Jérémy

N° 2026-46

Enquête publique sur la demande de la SARL TREGOR BIOGAZ soumise à autorisation En vue d'exploiter une unité de méthanisation au lieu-dit « Lan Aman »

Madame le Maire informe l'assemblée de l'ouverture d'une enquête publique du 13 avril au 18 mai 2026 à Plouaret, sur la demande soumise à autorisation de la SARL TREGOR BIOGAZ, dont le siège social est situé au lieu-dit « Lan Aman » à Plouaret. Cette demande consiste à :

- Faire évoluer la capacité de traitement de l'unité de méthanisation à 50 tonnes par jour
- Faire évoluer la nature de intrants (apport d'autres déchets non dangereux)
- Construire une fosse de stockage du digestat liquide et un bâtiment de stockage du digestat solide
- Intégrer un site de stockage déporté au lieu-dit « le Lagnou »
- Mettre à jour le plan d'épandage du digestat

En parallèle de l'enquête publique, la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), demande au conseil municipal d'émettre un avis sur la demande présentée.

Monsieur Xavier LE GOFF, gérant de la SARL TREGOR BIOGAZ, est invité par Madame le Maire à intervenir en séance pour donner des éclaircissements sur le projet et pour répondre aux questions éventuelles.

Hors la présence de Gwenola LE GALLOU et de Jean-Yvon PRAT, ne participant pas au vote,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

EMET un avis favorable sur le projet.

Le Maire,
Nadine SALLOU-LE GUEN

MAIRIE DE PLOUARET 22420 Côtes d'Armor

Le Secrétaire de séance,
Jérémy BLANZIN